



AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 14 décembre 2020, le conseil de cette municipalité a adopté le budget pour l'année 2021 de la Ville de Macamic.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021

REVENUS

2021

Taxes	2 576 527 \$
Paievements tenant lieu de taxes	248 351
Autres revenus de sources locales	430 130
Transferts	779 858
Affectation du surplus accumulé non affecté	69 523
Total des revenus	4 104 389 \$

DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	823 149 \$
Sécurité publique	360 072
Transport	768 404
Hygiène du milieu	742 775
Santé et bien-être	35 230
Aménagement, urbanisme et développement	295 166
Loisirs et culture	630 314
Frais de financement	178 034
Transfert aux activités d'investissement	48 436

Total des dépenses de fonctionnement 3 881 580 \$

Autres activités financières

Remboursement en capital 222 809

Total des autres activités financières 222 809 \$

Total des dépenses 4 104 389 \$

Excédent net 0

Donné ce 15 décembre 2020

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
Téléphone : 819 782-4604
Télécopieur : 819 782-4283
Courriel : macamic@mrcao.qc.ca